



**Conseil d'administration**  
Séance ordinaire du 21 février 2016  
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL **Procès-verbal**

---

*Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Marine Antoine	Quentin de Dorlodot	Maxime Lavoie
Philip Beaulieu St-Laurent	Marie Fortin-Moreau	Marie-Philippe Lévesque
Audrey Bernard	Anthony Fournier	Maxime Morin
Rébecca Bernier-Twardy	Stéphanie Henderson	Anaïs Paré
Xavier Bessone	Laura Huet	Vanessa Parent
Randy Bonin	Julien Jolicoeur-Dugré	Samuel Rouette-Fiset
Thierry Bouchard-Vincent	Michel Kingma-Lord	Guillaume Ruel
Alexandre Chamberland	Marilou Landry	

---

*Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Jean-Philippe Collins-Houde	Samuel Dutil	Lény Painchaud
Mathilde Côté	Marius Legendre	Guillaume Ruel

---

*Liste des personnes présentes – Autres*

---

<b><u>Présidence d'assemblée</u></b>	<b><u>Secrétariat d'assemblée</u></b>	<b><u>Prise de notes</u></b>
Guy-Aume Descôteaux	Quentin de Dorlodot	Amélie Carrier

**Projet d'ordre du jour :**

---

1. Ouverture de la séance
  2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
  3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
  5. Suites données aux résolutions antérieures
  6. Démissions et absences
  7. Élections
    - 7.1. Conseil d'administration
      - 7.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
      - 7.1.2. Groupe F : Faculté des lettres et des sciences humaines (un poste)
      - 7.1.3. Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Faculté de médecine dentaire et Faculté des sciences infirmières (un poste)
      - 7.1.4. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (un poste)
    - 7.2. Comité d'éthique des commandites (un poste)
    - 7.3. Comité d'appel – Élections 2016 (deux postes)
  8. Rapports
    - 8.1. Officières et officiers
    - 8.2. Comité exécutif
    - 8.3. Groupes de travail et comités
  9. Finances et développement
    - 9.1. Suivi des dossiers financiers
    - 9.2. États des résultats du mois de janvier 2016
    - 9.3. Poste d'attaché aux communications
  10. Direction des services aux étudiants – Proposition de modification du plafond des frais afférents
  11. Commission des filiales
  12. Planification stratégique environnementale
  13. Autres sujets
    - Prochaine séance
    - Bière postconseil
    - Blague corporative
  14. Clôture de la séance
-

## 1. Ouverture de la séance

Thierry Bouchard-Vincent

Merci d'être venu à ce CA avant cette semaine d'examens. J'aimerais en proposer l'ouverture.

Résolution CAE-A16-02-21-01

*Il est proposé par Audrey Bernard avec l'appui Marie Fortin Moreau.*

Que la séance du 21 février 2016 soit ouverte à 18h05.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## 2. Nomination de la présidence et du secrétaire d'assemblée

Résolution CAE-A16-02-21-02

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset.*

Que Présidence d'assemblée et Quentin de Dorlodot soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 21 février 2016.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présidence d'assemblée

Bonsoir tout le monde, merci d'être là en ce sympathique dimanche soir de mi-session. J'espère qu'on ne vous privera pas trop de votre étude ou de vos travaux.

Résolution CAE-A 16-02-21-03

*Il est proposé par Marie-Philip Lévesque avec l'appui de Marie Fortin-Moreau.*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Quentin De Dorlodot

Vous avez reçu avec la convocation le procès-verbal de la séance spéciale du 1<sup>er</sup> décembre qui était celle de l'entérinement des résultats du référendum et la séance normale du 24 janvier. Je n'ai pas eu de courriels concernant les procès-verbaux.

Résolution CAE-A16-02-21-04

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Maxime Lavoie.*

Que les procès-verbaux de la séance du 16-12-01 et du 16-01-24 soient adoptés tels que présentés.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

Observateurs :

Marie-Lou Landry. (études libres)

René Le Bertre (attaché politique)

Aubert Caron-Guillemette (orientation)

Anaïs Paré (en faculté de Médecine, pharmacie, médecine dentaire)

Louis-Philippe Pelletier. (études en Droit)

## 5. Suite aux données

Quentin De Dorlodot

Oui, suite à la qui avait été prise pour le référendum d'EUMC-Laval au dernier CA, je suis entré en contact avec eux. Je leur ai expliqué le contexte dans lequel on avait pris cette décision que ce n'était pas d'annuler le référendum, mais bien de le mettre à un autre moment plus propice. La nouvelle a été bien reçue et ils ont compris pourquoi on avait pris cette décision. Puis, on collabore du mieux possible avec eux pour les aider à leur financement à droite, à gauche.

## 6. Démissions et absences

Quentin De Dorlodot

Oui, j'ai une démission dont je dois vous faire part. Il s'agit de monsieur Jean-Nick Rhéaume. J'ai reçu un petit message de sa part qu'il aimerait que je vous lise. Il faut comprendre que monsieur Rhéaume est arrivé à son nombre maximal d'absences consécutives au dernier CA et donc s'il avait été là aujourd'hui, il serait tombé dans les procédures de savoir si vous le gardé ou non.

*Quentin De Dorlodot lit la lettre.*

Résolution CAE-A16-02-21-05

*Il est proposé par Philip Beaulieu St-Laurent, avec l'appui de Laura Huet.*

Que la lettre de démission de Jean-Nick Rhéaume soit reçue.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

Quentin De Dorlodot

Je fais juste mentionner qu'il y aura du coup un poste ouvert dans la faculté de Science et génie au prochain CA, mais il s'agira du dernier, ce serait surprenant que quelqu'un se présente.

## 7.1 Élections – Conseil d'administration

### Présidence d'assemblée

Il y a certains observateurs et certaines observatrices dans la salle. En fait, certaines observatrices sont dans la salle où il y a des postes vacants.

### **Mise en candidature :**

Anaïs Paré pour le groupe G

Marie-Lou Landry pour le groupe L

### Anaïs Paré

Oui, bonjour, je m'appelle Anaïs en Pharmacie. Pourquoi je me présente ? En fait, c'est Quentin qui m'a approché. Je suis super impliqué dans le conseil exécutif de mon asso. Je représente les étudiants au niveau canadien sur le conseil d'administration du réseau Canada. À part de ça, j'ai d'autres implications. Je suis sur d'autres CE de nos comités en Pharmacie. Moi, mes motivations, en fait, Quentin m'a approché et je trouvais ça semblait intéressant et j'étais aussi intéressé aux affaires de la CADEUL.

### Xavier Bessone

Tu sembles extrêmement impliquée, auras-tu le temps de consacrer 6 heures à la CADEUL ?

### Anaïs Paré

Oui, bien sûr, je pense avoir amplement de temps dans mon horaire. Je n'aurai pas de conflits d'horaire.

### Samuel Rouette-Fiset

As-tu une petite connaissance des filiales et des services de la CADEUL ?

### Anaïs Paré

Dans le fond, il y a le Pub, café Équilibre. Je ne peux pas en nommer d'autres pour le moment, mais je sais qu'il y en a plus.

### Samuel Rouette Fiset

L'année touche à sa fin, comptes-tu poursuivre après l'année ?

### Anaïs Paré

Oui, je serais intéressée à poursuivre. Par contre, j'en avais parlé un peu avec Quentin, je serai en stage. Je lui ai demandé s'il y avait une procédure ou si je pouvais rester quand même parce que mon stage n'est pas nécessairement dans la région de Québec. Mais je serais intéressée.

### Maxime Morin

Comment vois-tu ton rôle au sein du CA de la CADEUL par rapport aux autres postes qu'on peut avoir ?

### Anaïs Paré

C'est sûr que l'impact n'est pas le même. C'est dans une optique plus grande pour l'université Laval. Par contre, il y a des choses qui peuvent se ressembler, car les fonctions d'un CA finissent par se

ressembler malgré leurs particularités. Là, ce serait un CA pour tous les universitaires du cycle 1 et non seulement les étudiants de Pharmacie, par exemple.

Marie-Lou Landry

OK, moi, c'est Marie-Lou Landry. Là, je suis rendu au BAC multi, mais je suis encore officiellement dans le BAC en Études libres. Je suis en train de créer mon programme avec une conseillère du centre d'aide, je suis en train de me monter mon propre BAC. La session passée, j'étais avec l'ABEIL, en Relations internationales et langues modernes et là j'ai rejoint Sociologie et je m'implique sur l'exécutif. Je m'implique à ce niveau-là. Certains doivent m'avoir déjà vu dans les CA. Ça m'intéresse depuis le début de l'an passé d'observer comment ça se passe sur le CA dans le but de m'impliquer. Ce n'est pas la première fois que j'y assiste. Un poste de libre auquel j'ai le droit de me présenter, alors, me voilà.

Xavier Bessone

Comment perçois-tu ton rôle d'administratrice au sein de la CADEUL ?

Marie-Lou Landry

Bien, en fait, de pouvoir participer à administrer les membres de la CADEUL. J'aime ça m'impliquer et savoir ce qui se passe à l'interne. Je trouvais ça encore plus cool d'être encore plus au courant et d'avoir un droit de parole. Je sens que je serai beaucoup plus participante en tant qu'administratrice qu'en tant que simple observatrice.

Vanessa Parent

Connaissez-vous les filiales ?

Marie-Lou Landry

Oui, Saveur Campus, Chez Alphonse, le Pub, le Café l'Équilibre. Il y a les assurances, le BDE. C'est ce que je me souviens rapidement.

Vanessa Parent

Je sais que tu es déjà venu, mais as-tu de l'expérience point de vue budget ?

Marie-Lou Landry

Oui, mais pas dans un contexte étudiant, mais dans un contexte de travail. J'ai été sur plusieurs CA.

*Anaïs Paré et Marilou Landry sont élues à majorité.*

Résolution CAE-A16-02-21-0

*Il est proposé par Michel Kingma-Lord, avec l'appui de Maxime Lavoie.*

Que l'élection de Marilou Landry et Anaïs Paré sur le Conseil d'administration de la CADEUL soit entérinée.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## 7.2 Élections - comité éthique des commandites

Quentin De Dorlodot

Avec la démission de Jean-Christophe Leclerc au dernier CA, il y a un poste qui s'est libéré sur le comité d'éthique des commandites. À priori, il ne devrait pas y avoir d'autres comités qui devraient *popper* d'ici le prochain, c'est-à-dire d'ici la fin de votre mandat. Mais, étant donné que les commandites est un comité en mode réactif, qu'une commandite *poppe* dans l'actualité, *il faut* quelqu'un. Dans le but que le comité puisse se rencontrer et trancher. À partir de la politique d'éthique des commandites qui existe. Donc, il y a un poste de disponible, si on ne le comble pas, ce n'est vraiment pas dramatique, mais voilà.

Alexandre Chamberland

Qu'est-ce que le comité éthique des commandites ?

Quentin De Dorlodot

Le comité éthique des commandites se penche sur des questions de commandites à savoir si ça n'enfreint pas la politique. Principalement, s'il y a une commandite qui porte atteinte à l'image de la CADEUL, le comité considérera que la commandite n'est pas possible. On sait notamment poser la question lors du Show de la Rentrée par rapport à Rock 100.9. Certains étudiants avaient soulevé un malaise à ce niveau-là. Le comité d'éthique s'était penché le sujet et il avait conclu qu'il n'y avait pas de problèmes. Par contre, il a conclu qu'un partenariat avec Radio X ne serait pas acceptable. Donc, c'est le genre de choses que le comité des commandites fait.

***Mise en candidature :***

*Stéphanie Henderson*

Stéphanie Henderson

Oui, je ne sais pas à quel point c'est ultra souvent, comment on se rencontre souvent, mais je pense que c'est super pertinent que la CADEUL ne soit pas affilié avec des commandites offensantes pour certains des membres. Je considère que si le comité a à se réunir, tous les membres qui devraient siéger siègent. Mais je dois être honnête, je n'ai jamais lu la charte, mais je vais la lire et de la connaître avant de l'appliquer là sans savoir de quoi on parle. Donc, c'est pas mal ça.

Maxime Morin

Si tu avais quelqu'un qui arrivait avec un commanditaire qui donne beaucoup d'argent pour un événement ou pour la CADEUL, mais pouvait être susceptible de contrevenir à cette politique-là, que ferais-tu ?

Stéphanie Henderson

Mais le règlement évidemment. On en parle en comité, mais ça serait le respect du règlement de la CADEUL.

*Stéphanie Henderson est élue à l'unanimité.*

Résolution CAE-A16-02-21-07

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Marie-Philippe Lévesque.*

Que l'élection de Stéphanie Henderson sur le comité d'éthique des commandites soit entérinée.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

### **7.3 Élections – comité d'appel**

#### Thierry Bouchard-Vincent

Un comité d'appel dans le cadre des élections annuelles, le CA ou le CE a pour rôle à réviser le rôle de la présidence. S'il y a une plainte, soit par rapport au processus, les propos tenus ou les sanctions appliquées ou si la communication est jugée insatisfaisante par les personnes qui en sont victimes. Dans le fond, s'il y a un appel, ce sera au comité de le gérer selon les balises de la politique. Dans ce comité, il y a trois places sur le comité. Le président de la CADEUL est là de façon statuaire avec 2 du CA qui ne pense pas se présenter sur le prochain exécutif ou sur le prochain CA. Si vous pensez vous représenter, ce n'est pas un poste pour vous.

#### ***Mise en candidature :***

*Xavier Bessone propose Alexandre Chamberland (non, je me représente pour être sur le prochain CA)*

*Marie-Philippe Lévesque : se propose*

*Samuel Rouette-Fiset propose Marie Fortin Moreau (accepte)*

#### Marie Fortin-Moreau

Oui, pour ceux qui ne le savent pas, je m'appelle Marie, je suis en train de finir mon BAC en Orientation. Pour le premier cycle, c'est presque fini. Je ne peux pas me représenter sur le CA, donc, bonne nouvelle, je peux me présenter à ce poste. J'ai fait partie des superviseurs du dépouillement lors du référendum. J'ai une petite expérience là-dedans. Je n'ai rien d'autre à dire.

#### Marie-Philippe Lévesque

Bonjour, comme je m'étais déjà présenté sur le comité d'appel pour le référendum, ce sont les mêmes motifs qui me poussent à me présenter. Je trouve ça intéressant. Je pense que mon domaine d'étude me donne des outils pour savoir comment bien appliquer les règlementations. Puis, je ne me présente pas ni sur l'exec, ni au prochain CA. Je pense que je suis capable d'être complètement neutre.

Marie Fortin-Moreau et Marie-Philippe Lévesque sont élues à l'unanimité

#### Résolution CAE-A16-02-21-08

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset.*

Que l'élection de Marilou Landry et Anaïs Paré sur le Conseil d'administration de la CADEUL soit entérinée.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

### **8.1 Rapports - Officières et des officiers**

#### Thierry Bouchard-Vincent



Je vous invite à prendre le rapport qu'on vous a envoyé en convocation et le plan d'actons annuelles et posez nous plein de questions sur l'avancé de nos dossiers pendant le mois.

*Cette partie du procès-verbal a été caviardé sous résolution du Conseil d'administration.*

Alexandre Chamberland

Le sujet sur la passe du RTC m'intéresse encore beaucoup, y a-t-il du développement ? Je sais qu'il y avait difficulté. Je me demandais si justement on avait pu avancer le dossier et s'il y avait eu une plus grande ouverture à ce niveau-là ?

Maxime Morin

J'ai l'intention de vous en parler plus tard dans la séance. On s'est rencontré et je vais vous en parler dans mes rapports.

Laura Huet

Moi, c'est concernant la vitrine culturelle, il se passe quoi ?

Anthony Fournier

Donc, la vitrine culturelle pour celles qui sont nouvelles, c'est un projet qu'on a essayé de mettre en place au début de notre mandat. Un projet de valorisation de la culture et de diffusion des arts au niveau des étudiants de l'Université Laval. C'est un projet en plusieurs volets. Cette année, il y avait l'objectif d'avoir une plateforme de diffusion pour avoir un recensement de tous les événements culturels qu'il va y avoir sur le campus. Ce n'est pas quelque chose qui se fait rapidement : ça va être un projet à moyen ou même long terme. Cette année, on s'est concentré sur le volet création en collaboration avec des étudiants et des artistes de la ville de Québec. Entre autres, avec le festival de théâtre l'Université Laval en collaboration avec une création originale d'un groupe de musique de Québec qui va faire cette pièce-là et un spectacle avec un orchestre symphonique d'étudiants en Musique. Voilà pour cette année.

Xavier Bessone

Monsieur Morin, j'ai vu qu'il y a eu une rencontre au comité consultatif de la CADEUL ? Est-ce qu'il est venu des gens ?

Maxime Morin

Il y a eu une personne.

Xavier Bessone

Ce fut pertinent ?

Maxime Morin

Oui, je répondais à l'ensemble des questions de l'étudiant en question. Puis, il y aura une troisième période de consultation

Xavier Bessone

Cette invitation est envoyée à qui ?

Maxime Morin

Principalement aux gens du Caucus pour faire circuler l'information. C'est aussi sur l'infolettre et sur la page CADEUL.

Rébecca Bernier-Twardy

As-tu des feedbacks par rapport aux assurances collectives ? Par rapport aussi aux désaffiliations.

Maxime Morin

Je pensais en parler plus tard. Tout ce que je peux vous dire, c'est que 50 % des gens sont contents, 50 % non. Il faut quand même mentionner que c'est un gros volume d'étudiants : 30 000 étudiants qui ont vu ce service apparaître. Comme tel, on a mis plusieurs choses en place. Les gens ont même la possibilité pendant plus d'un mois de se retirer.

Alexandre Chamberland

50 % qui ne sont pas satisfaits ou désaffiliés ? Juste pour être certain.

Maxime Morin

Ce à quoi je faisais référence était au niveau des commentaires qu'on peut recevoir. Il y a à peu près la moitié des gens qui sont contents et l'autre moitié, non. Tant on n'aura pas le nombre d'étudiants affiliés ou non. Puis, la réalité est que tant on n'aura pas les données à savoir quel étudiant a gardé le régime, on n'a pas encore de donné à vous dire.

Thierry Bouchard-Vincent

Tu me corrigeras si ce n'est pas ça, mais souvent on a 10 commentaires négatifs pour 1 positif. Cette fois-ci, c'est quand même partagé. Les gens prennent le dossier au sérieux, mais ce n'est pas 50 % des gens fâchés contre la CADEUL.

Xavier Bessone

Thierry, tu as rencontré monsieur Beauce pour parler du FSSEP, c'était quoi la teneur des discussions ?

Thierry Bouchard-Vincent

On a parlé de ce qui restait à faire en lien avec ce dossier-là, ce dossier politique. Essentiellement, ça va être de garder ça dans la tête de nos partenaires autant les universitaires que les différents partis. Sinon, c'est plus l'enjeu du financement de l'Université Laval. Le budget de l'université pour les services de l'année prochaine va être voté bientôt. Ils ont tout un processus budgétaire, il ne passe pas par des coupes paramétriques, mais au lieu de demander à chaque unité d'aller se chercher un surplus à réinvestir, ils vont demander aux unités d'avoir des initiatives de gestion pour redéfinir leur façon de fonctionner dans leur structure de projets. Ça été une conversation très complexe et universitaire.

Quentin De Dorlodot

Pour ma part, 3 ajouts rapides. Le 15 février, j'ai participé à l'action pots cassés au De Koninck. Le 17 février, un ajout : j'ai été membre du comité du bureau des droits d'auteur. Aussi, le 18 février, j'ai banquet de la semaine de l'agriculture, de l'alimentation et la consommation.

Randy Bonin

Donc, de mon côté, j'ai quelques ajouts. Le 15 février, j'ai présidé l'AG des étudiants en Foresterie et environnement. Sinon, j'ai rencontré le 16 février, monsieur Bussières le directeur de la direction aux

services aux étudiants afin de parler de la collaboration entre la CADEUL et la DSE au niveau de la campagne de valorisation de l'engagement étudiant et du camp de formation des associations, une discussion sur la participation de la DES à ces deux projets. Sinon, le 17 février, j'ai participé aux midis-discussions de la CADEUL qui ont eu lieu au pavillon Casault. C'est la faculté de communication qui nous a accueillis pour l'heure du dîner. Sinon, le 19 février, j'ai participé au nouveau point de service du nouveau point de service du bureau des droits étudiants au De Koninck. Nous avons distribué des muffins et de la slush gratuite aux étudiantes et étudiants.

#### Maxime Morin

Donc, deux ajouts pour moi et un retrait. Il s'agit du 16 février, j'ai rencontré les représentants de *Redbull* par rapport à une potentielle répression de l'Université Laval à ce niveau pour la vente de ce produit. Vous aurez plus de détail dans le prochain point. Sinon, le 18 février, j'ai eu une rencontre avec Stéphane Lebrun, le président de l'AELIÉS pour discuter des différents contrats que la CADEUL et l'AELIÉS peuvent avoir avec l'université par rapport aux services.

#### Anthony Fournier

Le 18 février, j'ai assisté et préparé la salle pour le banquet de la SAAC. Le 19 février aussi, il y a eu une commission des affaires étudiantes qui a été annulée. Elle a été remplacée, si on veut, au profit d'un comité *ad-hoc* sur un dossier des affaires étudiantes auquel je ne siége pas. C'est un de ces trois comités-là qui se sont réunis ce matin-là. Comité dont je ne faisais pas partie. Toutefois, la même journée, j'ai participé à la semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) et le 16 février, une petite erreur s'est glissée, la conférence sur le logement étudiant n'était pas organisée par la commission des affaires sociopolitiques, mais par le comité d'animation sociopolitique.

#### Thierry Bouchard-Vincent

Oui, mardi dernier je n'ai pas pu participer à la conférence sur le logement étudiant organisé par le comité des affaires sociopolitiques parce que j'étais en cours.

#### Xavier Bessone :

Maxime, tu as eu un CA sur les CPE, comment ça s'est passé ?

#### Maxime Morin

Le CPE, comme tel, ce que je peux vous mentionner, c'est que pour l'utilisation des parents étudiants, on parle ici du point de service du PEPS. Donc, pour les gens qui sont là, 100% de la clientèle est étudiante, 90 % sont des étudiants internationaux. On a une occupation qui est complète le jour, mais pas le soir et les fins de semaine où il y a encore de la disponibilité. Sauf que les CPE sont aussi sujets à être coupés. On parle de plus d'un million de coupures à travers le Québec. Il y a donc des ajustements financiers à faire de leur côté. Mais vu c'est une coalition de CPE sur le campus avec trois points de service, ils s'en sortent bien et réussissent à partager les dépenses. Sinon vous mentionner, qu'aussitôt qu'on va le participer comme on vous l'avait mentionné, à l'achat des modules extérieurs, ça devrait se faire au courant de l'été. Sinon, les gens sont contents que la CADEUL ait participé dans ce projet-là et les parents sont satisfaits aussi.

#### Vanessa Parent

C'est plus un complément qu'une question, mais le comité *ad-hoc* sur lequel Antho n'était pas là, je siége dessus. C'est un comité qui se réunit pour créer un questionnaire qui sera envoyé à tous les

étudiants pour voir comment ça se passe leur intégration, surtout les activités et voir si elles ont des impacts, s'ils aiment ça. C'est quand même important de savoir, pour les associations, si les activités qu'on fait participent à l'intégration des étudiants. On est en train de monter un questionnaire.

Marie-Lou Landry

Je ne sais pas si c'est le moment de demander ça, mais on m'a demandé de vous demander : qu'est-ce qui est arrivé à la toile ? Il y a un comité d'art, dont je faisais partie, qui a fait une toile qui a été remise au Caucus du 2 janvier, au retour des Fêtes. On se demande ce qu'on en a fait ?

Maxime Morin

Comme tel, je ne sais pas ce qui est arrivé avec. Je sais qu'elle a été mise dans les bureaux. On l'a peut-être jetée par accident en faisant le ménage.

## **8.2 Rapports - Comité exécutif**

Randy Bonin

Oui, ça un peu été dit tout à l'heure. On est depuis le 15 février dans une période d'élections générales de la CADEUL. Donc, notre travail c'est de faire la promotion de ceux-ci. Les candidats et les candidates ont jusqu'au 4 mars pour remettre leur formulaire. Pour le CA par la suite et le collège électoral du 18 mars.

Maxime Morin

Oui, en fait, je prendrais un petit moment pour vous dire ce qui s'est passé concernant les périodes de gratuité sur le campus. J'ai aussi fait une allocution au Caucus pour faire état de cette situation-là. Juste pour vous remettre le portrait de la situation, l'an passé, il avait eu un comité de réflexion pour savoir ce qui arriverait avec les périodes de gratuité. Au terme de cette discussion, l'université avait décidé de modifier ses périodes de gratuité, c'est-à-dire qu'il y avait des heures qui avaient été retirées au PEPS et le matin pour le pavillon de services Desjardins-Pollack. À ce moment-là, la CADEUL avait été consultée. Ce qu'on avait mentionné, c'est que pour l'heure du midi et le soir, il y aurait des impacts plus importants pour nous autant d'un point de vue commercial que des étudiants qui voulaient des activités socioculturelles dans le pavillon. Ce qui fait, dans les dernières semaines, on a eu une rencontre avec le comité de sécurité et prévention qui prélève les stationnements de l'université pour qu'ils nous présenter justement leur projet qui était de modifier la tarification du soir pour le pavillon Desjardins. Ils ont fait un sondage au courant de l'automne, ce que leurs résultats montrent, où ils se sont rendu compte qu'une majorité des étudiants utilisent la gratuité au pavillon sans utiliser les services. Juste vous rappeler qu'à partir de 16 :30, le stationnement au 00 est gratuit tous les jours en semaine.

Principalement des employés et des étudiants qui avaient des cours dans d'autres pavillons. Ce qui fait qu'ils avaient une proposition de mettre une tarification entre 19 à 22 heures pour limiter l'impact de la prise de places par les gens qui ne venaient pas au Desjardins pour permettre à des gens qui voulaient vraiment utiliser les services d'avoir accès à une place et bénéficier d'un tarif réduit. Ce qu'ils nous proposaient, c'était un 5 dollars pour les trois heures, donc 19 heures et 22 heures. Ce qu'ils nous mentionnaient à moi et Thomas, le directeur aux services, que, selon leur vision, mettre cette tarification à ce moment-là, ça éliminerait l'occupation des gens qui ne sont pas là pour le pavillon et ça permettra à des clients qui n'ont pas pu utiliser des gratuités de pouvoir venir soit au Pub universitaire ou au dépanneur. Ce qui fait que nous on leur a dit notre désaccord, qu'on n'avait pas la même vision, autant sur l'aspect commercial que service, et qu'au contraire, ce changement aurait des impacts négatifs. Ce

n'est pas que des gens qui viennent au pub ou au dépanneur qui utilisent le pavillon, mais aussi des étudiants qui veulent faire des activités socioculturelles dans les différentes salles, soit le Cercle, la salle Hydro Québec, le Grand salon, etc. Auquel cas, ces gens auraient une taxe pour aller à leurs activités. Ils nous ont mentionné aussi que ça serait possible, selon eux, de mettre en place un système de remboursement. Si jamais les gens viennent, paient et utilisent les services, il y aurait une forme de remboursement fait par les différents services. Là où ça amenait un problème de notre côté, ça deviendrait difficile au niveau de la gestion. Comment faire pour que les gens qui viennent utiliser les services n'aient pas de contravention. Est-ce qu'on fait un remboursement sur la facture ? Est-ce qu'on émet seulement un coupon qui a une valeur d'échange ? Ça devenait compliqué principalement pour ça, toute la gestion de l'argent, mais aussi du déplacement des gens qui devraient payer en bas, montrer leur preuve de paiement, recevoir une compensation, retourner en bas. Vous voyez un peu la mécanique. Il y a plusieurs critiques qui ont été amenées à ce modèle-là. Nous, on a dit que ça avait peu de chance de fonctionner à moins de mettre un paiement à la sortie du stationnement, chose que les représentants devant nous ne voulaient pas mettre de l'avant. Ce qu'on a fini par dire, c'est que le remboursement est une chose si les étudiants utilisent les services, mais s'ils utilisent que les salles, il n'y a aucune possibilité de remboursement. On a donc montré notre désaccord à ces propositions. Puis, on n'a pas eu de détails là-dessus, mais on a soumis ça au Caucus des associations vendredi dernier avec une proposition qui en était ressortie. C'était seulement pour vous formuler aujourd'hui la problématique que ça pourrait créer au sein de la dynamique et de la fonction du pavillon de services. Nous nous avons une position contre la mise en place de ces nouvelles périodes. Je me rappelle plus la formulation exacte de la résolution du vendredi, mais c'était essentiellement qu'ils ne voulaient pas changer les gratuités qui nuisent aux étudiants qui voulaient utiliser le pavillon. Seulement vous mentionner qu'on compte continuer dans cette direction. Donc, voilà pour l'information en gros.

Audrey Bernard

Ils n'ont pas vraiment besoin de votre accord pour faire le changement ?

Maxime Morin

Ils peuvent le faire, mais ça ne sera pas sans conséquence. Ce qu'on a eu comme information, c'est qu'ils avaient consulté l'ensemble des clients du pavillon. On s'est vite aperçu que ce n'est pas vrai. L'AELIÉS n'a pas été consulté notamment pour le Fou Aeliés. Ce qui fait, qu'il y a encore placé à la discussion dans ça. Nous on a fait provenir notre désaccord au grand responsable, mais si après ça ça devient une taxe d'utilisation ou s'il y a une baisse du chiffre d'affaires pour l'ensemble des services, il pourrait y avoir une compensation de la part de l'université. C'est des choses qui ont été demandées. Sans rentrer dans les détails que si c'était une question d'argent, c'était une drôle de façon d'en faire de prendre 0,25 sous pour en remettre, 0,05 et jeter 0,20 à la poubelle. Donc, c'est un peu ça.

Thierry Bouchard-Vincent

C'est pour compléter. Nous autres, on va consulter nos avocats pour voir s'il y a une baisse de nos filiales, c'est possible que ça modifie nos conditions d'affaires. Je vais poser une question rapide pour ce qui est de ce projet de modification des heures de gratuité pour les stationnements du pavillon de service.

Randy Bonin

C'est juste pour vous avertir que lors du CA de mars, nous allons présenter une politique de jugement, de modération et des médias sociaux. En ce moment, la CADEUL n'en a pas. C'est un peu libre à la

vice-présidence aux affaires internes et le conseil exécutif de savoir ce qui est permis ou non comme publications dans nos médias sociaux. Nous allons arriver avec une politique le mois prochain.

Maxime Morin

J'aurais un autre point d'information pour vous ce soir qui concerne cette fois Redbull. Je vous l'ai mentionné, j'ai fait un ajout d'une rencontre pas prévu avec eux qui fait suite à une décision de l'université. Je vous explique, l'université avait envoyé plusieurs avertissements à Redbull concernant le non-respect du règlement sur la sollicitation sur le campus. Je ne connais pas le nombre d'avertissements, ni la fréquence qu'ils les ont eues, mais nous l'information qu'on a eue c'est, qu'étant donné que Redbull n'avait pas respecté ça, l'université pouvait mettre des mesures. Il y en avait 2 qu'il voyait. Une étant plus favorable. Soit interdire le Redbull dans l'ensemble des activités sur le campus, soit interdire la vente dans les points de vente sur le campus pour un temps déterminé. Je vais vous faire la nuance, si jamais on fait un Show de la Rentrée dans lequel Redbull est impliqué, on aurait le droit de le faire ou pas en fonction du choix de l'université. Ce qu'ils nous mentionnaient, c'est qu'ils étaient plus pour l'arrêt d'une durée limitée dans les différents points de vente du campus. On parle du dépanneur, du Pub, des cafés étudiants s'ils en ont, des différentes installations alimentaires, etc. Donc, ce qu'on avait comme information, c'est que c'était pour être cette mesure-là. Il y aurait un délai de potentiellement 8 comme moratoire sur la vente de Redbull. Si l'université décide de irait de ce côté-là, on pourrait écouler l'inventaire, principalement du dépanneur avant le moratoire. Comme une transition pour permettre aux différents de points de vente d'évacuer leur inventaire. On n'a pas d'information s'ils veulent le faire. Je vous en informe pour que, si vous en entendez parler, ça se peut qu'ils bannissent la Redbull pour un moratoire fixe. Potentiellement, ça pourrait avoir un impact pour nous sur la vente de certains produits.

Rébecca Bernier Twardy

Est-ce qu'on pourrait avoir plus de détails à part ce qui affecte les filiales ? C'est sûr que ça affecte les filiales.

Maxime Morin

Oui, effectivement en réponse, je n'ai pas d'informations, je n'ai pas poussé non plus pour avoir de l'information. J'ai été averti de ça assez tard dans la semaine, mais ils ont droit de faire ça. Il y a une clause dans les différents contrats d'opération des services qui permet à l'université d'empêcher la vente ou la promotion d'un certain produit, ils peuvent appliquer cette clause dans les différents services. Dans ce moment-là, le locataire doit s'y conformer. Ça serait dans le fond cette clause-là que l'université utiliserait. Si jamais l'université décidait de mettre cette mesure en place, si jamais l'université nous contacte pour nous dire : « À partir de maintenant, vous avez trois ou quatre mois pour écouler la Redbull de votre inventaire, on ira chercher l'information et on vous l'apportera. Mais pour le moment, on ne l'a pas.

Marie-Philippe Lévesque

C'est peut-être qu'ils vont le faire parce qu'il y a eu des moments où ce règlement a été enfreint ? L'université peut le faire là ou n'importe quand et comme il le veut ? C'est bien ça ?

Maxime Morin

Il y a effectivement une clause dans les différents contrats d'opération qui mentionne que, si jamais l'université décide de bannir un produit ou un aliment sur le campus, ils peuvent impliquer cette lacune

aux différents opérateurs. C'est à cette clause que l'université faisait référence. Mais ils ont quand même mentionné qu'ils ne voulaient pas amener un impact trop lourd pour les opérants, mais plutôt d'envoyer un message à la compagnie comme de quoi ils ne respectaient pas les règlements à l'université. Donc, c'est pour ça que ça ne rentrerait pas tout de suite effectif et qu'il y aurait un temps de probation.

Laura Huet

Est-ce qu'on sait quand la décision finale de l'université va tomber ?

Marie-Philippe Lévesque

Juste souligner que c'est certain il y aura des impacts sur les cafés étudiants et sur le pub. Nous en résidence, on en vend. Ça va diminuer les revenus. Je ne sais pas si le gérant en approvisionnement pourrait nous en parler ?

Thomas Pouliot

Je n'ai pas les chiffres, ce n'est quand même pas des grosses ventes. On a un budget assez serré. On a déjà eu une proposition de bannir les bouteilles d'eau, si on ajoute le Redbull à ça, on pourrait devoir fermer.

Maxime Morin

Je n'ai pas plus de détail.

Stéphanie Henderson

Tantôt, tu avais annoncé avoir eu une rencontre avec des représentants de Redbull, c'était une demande par rapport à ça ? C'était pour les avertir ou il y avait une discussion ?

Maxime Morin

Concrètement, ce qui s'est passé, c'était par rapport à ça. Nous, quand on a reçu le message du vice-rectorat aux finances, c'était vendredi. Quand le livreur de Redbull a passé, il y avait eu un manque de communication avec le gérant au dépanneur. Ils ne savaient pas s'il avait le droit de faire une commande ou pas. Il y a donc différents représentants de Redbull qui sont arrivés dans les minutes suivantes dans lequel on s'est fait expliquer tout ça. On les a mis aussi en contact avec le vice-rectorat aux finances qui sont responsables de faire le suivi de ce côté-là. Il y a eu aussi des avis par rapport à ça, mais c'était principalement pour ça.

Philippe Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'on peut vous demander des précisions sur le pourquoi. On est comme dans le flou si je comprends bien ?

Maxime Morin

Ce qui m'a été rapporté, c'est qu'il y avait non-respect du règlement sur la sollicitation. Ce règlement, ce qu'il mentionne, c'est qu'une entité ne peut pas se promener sur le campus, exemple, le grand axe et vendre des produits sans avoir préalablement un permis, en faire la sollicitation. Ça peut ressembler à ça, mais je ne m'avancerais pas sur ce qu'ils ont dit sur les avertissements.

Marie-Philippe Lévesque

Juste préciser que c'est déjà arrivé le même genre d'évènement que Redbull sont arrivés avec leurs voitures pour vendre du Redbull. Ils incitaient d'ailleurs les gens à boire.

Thierry Bouchard-Vincent

Moi j'ai deux autres sujets à aborder dans le point dans le point rapport du comité exécutif. Premièrement, depuis le dernier CA, nous avons engagé notre nouvel attaché politique, René Le Bertre. Vous pouvez lui poser des questions, le tester, il est encore en période d'apprentissage. Aussi, j'ai eu une question concernant ma rencontre avec monsieur Beauce pour parler de l'administration. Un autre des sujets qu'on a abordés, c'est sur le référendum de la CADEUL. Sachez que monsieur Beauce nous a dit qu'il allait nous payer notre référendum. Tout ce qu'il voulait savoir, c'était quoi les montants. J'ai pu lui transmettre ça. Ça l'a fait environ 11 000 \$ pour la direction du référendum, pour les comités partisans, la logistique, le visuel.

Audrey Bernard

Celui qui vient de passer et non le futur ?

Laura Huet

Est-ce qu'il y avait eu des excuses publiques. On sait que c'est l'université qui est responsable et non la CADEUL.

Thierry Bouchard-Vincent

L'université ne s'est pas publiquement excusée ni commentée. Ce qui ressemble le plus à un aveu de culpabilité, on a eu des explications au dernier CA de madame Harquail qui a expliqué comment ça s'était passé et avait bien expliqué son rôle là-dedans. Sinon, rien de public.

### **8.3 Rapports - Groupes de travail et comités**

Maxime Morin

Oui, donc vous avez le rapport du comité des subventions. Donc, il y aura une rencontre pendant la prochaine semaine. Par contre, vous pouvez voir l'ensemble des projets organisé par le comité des subventions avec leur statut et le montant alloué à chacun d'eux. Comme c'est la coutume. J'avais un autre élément, c'était le comité d'aménagement du campus qui on a eu deux rencontres depuis que les représentants ont été élus, depuis le retour de décembre. Donc, ça avance assez bien. Nous ce qu'on a fait, on a ratissé assez large sur les orientations qui pouvaient être faites, les recommandations au sein de l'université et le plan de travail qui manque à faire. On serait revenu avec différents éléments que la CADEUL avait déjà mentionnés à l'université ainsi que les nouvelles idées. On va essayer de faire essentiellement avec ça pour essayer de faire des recommandations avec ça. Ça tournait beaucoup sur l'amélioration du milieu de vie, l'amélioration de l'espace d'apprentissage, l'embellissement de la place extérieure, etc.

Marie-Philippe Lévesque

L'année financière de ce comité termine quand ?

Maxime Morin

En fin du mois d'avril comme l'exercice financier de la CADEUL.



Marie-Philippe Lévesque

Puis, vous allez continuer faire des réunions jusqu'à la fin du mois d'avril ?

Maxime Morin

Oui

Xavier Bessone

Quel est le budget du comité?

Maxime Morin

Je vous invite à regarder ligne budgétaire qui va être présenté dans les états financiers plus tard aujourd'hui.

Marie-Lou Landry

Ultrac, c'est quoi ?

Maxime Morin

Un des comités de la faculté d'Agriculture, alimentation et consommation, il s'agit de compétition de tracteurs.

Stéphanie Henderson

Une petite curiosité, c'est quoi tailleurs pour dame ?

Maxime Morin

Je ne connais pas tous les différents projets. Le but de ce rapport est de vous montrer l'ampleur des montants alloués et pour donner les différents statuts, etc. Ça avait été une demande du CA d'avoir un rapport de ça, mais toutes les demandes de subventions avec les détails sont au bureau de la CADEUL. Vous pouvez consulter si vous êtes intéressés.

Philippe Beaulieu St-Laurent

Une demande peut-elle être faite plusieurs fois dans l'année ?

Maxime Morin

Non, mais si vous voyez deux fois le même nom, il ne doit pas financer le même projet. Ça peut être le même comité qui fait deux projets.

Résolution CAE-A16-02-21-09

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Laura Huet.*

Que le rapport du comité de commandites et subventions soit reçu.

*Pas de demande le vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## **9.1 Finances et développement – suivi des dossiers financiers**

Résolution CAE-A16-02-21-10

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Laura Huet.*

Qu'un huis-clos soit instauré sur les délibérations à partir de maintenant.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## **9.2 Finances et développement – Mois de janvier 2015**

### Résolution CAE-A16-02-21-11

*Il est proposé par Vanessa Parent, avec l'appui de Maxime Lavoie.*

Que la CADEUL ouvre un compte spécifique aux assurances collectives à la caisse Desjardins de l'Université Laval.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

### Résolution CAE-A16-02-21-12

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset.*

Qu'une résolution du CA de la CADEUL soit nécessaire pour tout retrait, autre que le paiement des primes, effectué dans ce compte spécifique.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## **9.2 États des résultats de janvier-2016**

### Résolution CAE-A16-02-21-13

*Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Michel Kingma-Lord.*

Que les états des résultats du mois de janvier 2016 soient adoptés.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## **9.3 Finances et développement – Poste d'attaché aux communications**

### Résolution CAE-A16-02-21-14

*Il est proposé par Vanessa Parent, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset.*

Que le Conseil d'administration autorise les Conseil exécutif à ouvrir un poste d'attaché aux communications à temps plein.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

Résolution CAE-A16-02-21-15

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui d'Audrey Bernard.*

Que le huis-clos soit levé à partir de maintenant.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

## **10. Direction des services aux étudiants Proposition de modification du plafond des frais afférent**

Présidence d'assemblée :

Bon retour de la pause. Nous sommes prêts à recommencer.

Anthony Fournier

Oui, je vais vous parler rapidement d'une proposition qui nous a été apportée par la DSE au Caucus vendredi dernier. Comme vous le savez, on travaille avec un comité consultatif avec la Ville depuis septembre dernier et en janvier ils sont arrivés avec cette proposition qui est une modification du plafond des frais afférents à l'Université Laval. Donc, rapidement les frais afférents que vous payez à l'Université Laval servent à financer plusieurs choses dont les frais de soutien, les frais de gestion, les frais technologiques et les autres frais afférents servent à payer les services aux étudiants. Ce que ça comprend : le SPLA, le SAS (PEPS) et la direction des services aux étudiants qui regroupent le bureau des bourses et de l'aide financière, le bureau de la vie étudiante et le centre d'aide aux étudiants. Il y a un plafond pour payer ça pour la plupart des frais afférents de 15 crédits. Donc, quand vous payez votre inscription, il y a 11,79 par crédit qu'on paie, plafonné à 15 crédits, sauf pour les frais afférents du service aux étudiants qui plafonne à 12 crédits. La DSE, eux, pendant toutes ses années, pour payer la hausse des coûts de leurs services, ils se fiaient à l'augmentation de l'effectif étudiant. C'était super facile, leur système était 3% : ils reportaient toujours. Parce que l'augmentation étudiant était toujours de 3%. Par contre, ils sont vite arrivés au constat que ce n'est plus la même hausse étudiante qu'avant, en bas de 3%. Afin de pallier aux coûts de système, ils ont eu l'idée de nous proposer de modifier le plafond de ses frais afférents de les passer de 12 à 15 crédits. Pour ça, il faut l'approbation de l'association étudiante. Il faut que la CADEUL signe en bas d'un papier pour dire au gouvernement, au ministère de l'Éducation des études supérieures : « Ok, vous pouvez augmenter les frais afférents des étudiants du premier cycle à l'Université Laval. » Cette proposition a été apportée au Caucus, ce que le CA aurait à faire, je tiens à souligner que le Caucus ne s'est pas encore positionné pour ou contre, le mandat qu'ils pourraient nous donner c'est de donner l'accord au Ministère d'augmenter les frais afférents, sauf que l'association étudiante peut faire une demande en parallèle avec l'université pour demander certaines revendications. Si ça ne passe pas, la DSE a deux options, soit on fait une hausse des frais ou on fait des coupes et on tarife les services. Par exemple, obliger les étudiants à payer pour aller voir un psychologue ou demander à un étudiant de payer pour faire une demande de bourses. Ce que la CADEUL peut faire comme demande parallèle, ça serait de demander des obligations, demander à l'université de rendre des comptes ou d'interdire l'université de faire telle mesure. Cette augmentation-là des frais afférents équivaut de passer de 12 à 15 à 32,4% des étudiants au premier cycle qui ont, selon les chiffres donnés par la direction des services aux étudiants, plus que 12 crédits. C'est eux que ça

toucherait : c'est eux qui auraient une facture plus élevée. De ce 32,4 %, 28% bénéficient des prêts et bourses, donc eux, leur facture serait ajustée. Donc, c'est environ 23% qui verraient le changement. De ça en ressort environ un million de dollars par année pour la DSE. Elle n'a clairement pas besoin de un million de plus par année pour ses coûts de système, vous me direz ! Mais ça inclut tous les services dont le SPLA et le SAS. Ils ont des augmentations d'environ 285 000\$ par année. Donc, pendant 4 ans, il y aurait des surplus dégagés. La proposition de la DES c'est que cet argent est gardé et de par un comité paritaire, étudiants, CADEUL et Université Laval, cet argent servirait à financer des projets aux étudiants. Donc, en 4 ans, c'est environ 900 000 \$ qui ferait une cagnotte qui permettrait de financer les projets étudiants ou d'améliorer les subventions. On parle de projets d'infrastructure ou d'aménagement du campus, etc.

Marie-Philippe Lévesque

Je veux juste être sûr de comprendre. Ils veulent augmenter les frais afférents pour boucher la dette et comme l'augmentation en donnerait trop, ils en donneraient aux étudiants ? Mais à long terme, je m'excuse d'être aussi direct, mais l'augmentation va être encore nécessaire.

Anthony Fournier

La solution qui nous propose en est une à moyen terme. C'est une mesure pour pallier la hausse versus l'absence de l'effectif étudiant pendant 4 ans. C'est vrai qu'on se retrouve avec le même problème dans 4 ans. Donc, oui on se retrouve avec le même problème à long terme, mais ils disaient que justement ça leur laisse 4 ans pour penser à une restructuration. Quand je vous parlais d'une entente parallèle que la CADEUL pourrait signer avec l'université, ça peut impliquer beaucoup de choses, ça d'empêcher la création de tarifs des services aux étudiants. Ça peut rejoindre d'autres unités à l'université. Comme on sait, le registraire avait voulu augmenter certains tarifs. On peut aller chercher quelque chose. Ce sera le travail du CA d'être le gardien des travaux entre la CADEUL et l'université. Je vais compléter en vous parlant de la proposition du Caucus. Il nous a mandatés, vendredi dernier à produire « Qu'un comité de travail produise une contre-offre à la proposition de la direction aux services aux étudiants pour le prochain Caucus. » Nous n'avons pas eu de proposition claire comme de quoi d'aller pour ou contre, mais d'être proactif et de penser pendant les 3 prochaines semaines aux différentes choses que la CADEUL pourrait aller rechercher de cette entente-là. Être sensible à ça vu c'est nous la suite du travail c'est le CA qui va la faire pour permettre de créer une contre-offre qui pourrait amener la CADEUL à signer. Il faudra donc participer à ce groupe de travail pour y arriver.

Philippe Beaulieu St-Laurent

Est-ce qu'on pourrait avoir une liste exhaustive des services que comprennent les frais afférents ?

Anthony Fournier

Théoriquement, c'est le service aux activités sportives (SAS), le service de placement, la direction des services aux étudiants. Dans la proposition que la direction nous a faite, il y a quand même une liste très exhaustive avec les budgets d'exploitation de chacun des services, c'est vraiment détaillé sur la quantité d'employés, etc. Ce document est disponible sur demande.

Alexandre Chamberland

Tu dis que le CA devra travailler là-dessus, est-ce qu'on va le travailler aujourd'hui ? Pour qu'on arrive avec une contre-offre plus rapidement ?

Thierry Bouchard-Vincent

Ce n'est pas ça le rôle du Conseil d'administration. Le Caucus va décider si on négocie ou pas avec l'université pour établir des principes. S'il nous donne le mandat de négocier une entente, ils vont arriver et nous dire qu'elle doit contenir ça, ça et ça. Le mandat du CA sera de s'assurer que le mandat soit respecté, pour voir point de vue légal si la CADEUL ne se fait pas avoir. Comme Anthony le disait, tenez-vous informé, on va vous envoyer les documenta. S'il y a des rencontres, vous pouvez venir. Si jamais on a finalement d'élaborer un contrat avec l'université pour avoir des assurances de non-tarifification des services, pour que vous compreniez l'enjeu d'un comité paritaire, pour que vous soyez capables de pouvoir valider en voyant le contrat à savoir si tout est respecté. C'est ce qu'on a à faire en CA et sachez que ça va arriver vite sûrement au Caucus de mars. On a un CA après, on aura probablement les balises de qu'est-ce qu'on a à négocier. En 3 jours, ça ne se fait pas un contrat. C'est possible qu'on revoie ça à l'autre CA aussi, mais ça doit aller vite, leur processus budgétaire finit en avril. Si jamais on veut embarquer avec eux, il faut que ce soit signé en avril. Par expérience, les assurances collectives ça prit un bon 2 mois pour avoir une contre-offre. Même, on a dû négocier tout l'été. Donc, c'est assez long.

Xavier Bessone

L'Université est arrivée avec ça quand ?

Anthony Fournier

Ils ont commencé à parler de cette proposition en janvier. Encore là, la proposition n'était pas complète, elle a été affutée en quelque sorte à travers quelques rencontres. Je vais souligner la même chose, la CADEUL n'a pas eu l'initiative ou l'ambition que ça passe ou non. On a eu le document avec les balises minimales, on est allé voir si l'université était ouverte à avoir une offre parallèle, on est allé s'informer à savoir ce qu'on pouvait présenter.

Alexandre Chamberland

Dans le fond, ce qui sera présenté au prochain Caucus, ce n'est pas une espèce de contre-offre. Ce que j'ai compris, au Caucus, il va y avoir quelque chose de présenté pour avoir son accord pour en parler au prochain CA. Ce que j'ai compris du Caucus, ils vont prendre une décision.

Anthony Fournier

Les rencontres de travail détermineraient certaines balises, qui seraient des balises minimales. Le Caucus prendra position en fonction ou pas de ces balises. La contre-offre déterminera les barèmes minimum pour donner l'autorisation à la CADEUL de négocier. Par exemple, qu'il y ait une clause claire dans le contrat qui dit : « qu'il n'y ait aucune augmentation ou création de tarifs à la direction des services aux étudiants. » Ça après le CA part avec ça dans les négociations avec l'université. C'est un peu ça l'objectif dans 3 semaines.

Alexandre Chamberland

Je ne sais pas si tout le monde au CA est au courant de la situation en cours. La décision qui va être prise, va avoir des répercussions sur les étudiants et sur plusieurs générations d'étudiants. Ça veut dire que si on accepte l'offre, les étudiants vont avoir à perpétuité 40 piasses sur leur facture à payer. Si on ne l'accepte pas, on risque de voir des tarifs s'installer sur certains services. C'est quand même une décision importante vu la portée. Comment j'ai vu ça au Caucus (j'y étais), quand le BDE a amené ça, c'est un peu comme un.non-choix. C'est un peu comme gagnant-non gagnant. C'est moi qui avait amené

la motion au Caucus, il faudrait quasiment une troisième option qui ouvre sur les négociations, pour pouvoir dire notre mot à l'université, pour pouvoir prendre cette opportunité-là que les autres frais afférents ne soient pas essuyer par les étudiants. Je trouve vraiment ça important qu'on prenne notre place, c'est une bonne opportunité à prendre. Si on ne prend pas le bateau maintenant et qu'il part sans nous, il y aura des répercussions à long terme.

Samuel Rouette-Fiset

Vous dites que vous n'avez pas accès à tout ce que la DSE fait. Vous sembliez dire que la CADEUL n'avait pas un mot à dire. Vous dites ne pas pouvoir vous insérer dans le processus budgétaire de la DSE dans les négociations ? En gros, en ce moment, la CADEUL ne sait pas tout ce que la DSE fait avec son argent et n'est pas d'accord nécessairement avec tout ce qu'elle fait avec. Puis, elle n'a pas accès au budget de la DSE. C'est ce que j'en comprends en ce moment à la planification budgétaire de la DSE.

Anthony Fournier

En fait, on n'y avait pas du tout accès avant. C'est arrivé dans la dernière année, une planification stratégique sur 5 ans. Ça ne dit pas grand-chose, que les grandes orientations. Lorsqu'ils sont arrivés avec la proposition, ils n'ont pas eu le choix de nous donner certains chiffres comme le nombre de salariés, certains montants d'argent qu'ils leur sont attribués. Ça pourrait faire partie de la contre-offre, la planification budgétaire. C'est quelque chose de possible à demander.

Thierry Bouchard-Vincent

Par rapport aux dépenses exactes, ils nous ont parlé de ça l'an dernier pour notre planification stratégique et le comité consultation de la direction aux étudiants sert à faire la veille de ça comme pour savoir c'est quoi les projets de l'an prochain ou le bilan de l'autre année. Progressivement, il devra se découvrir et voir que c'est ça son rôle. Travailler cette proposition c'est d'orienter le service aux étudiants dans l'avenir, de prioriser des choix. Ce que les étudiants décideront par rapport aux projets paritaires pour développer une nouvelle facette étudiante, etc. influencera la suite. Ça commence maintenant.

Xavier Bessone

Pour revenir sur ce que monsieur Chamberland disait tout à l'heure, j'étais aussi au Caucus aussi et c'est vrai que la meilleure option, c'est négocier un foutu *deal* parce que c'est vraiment une offre poche. Avoir une troisième option parce que là, c'est soit payé ou vous perdez des services. Dans ma tête c'est comme ça que je la vis. Si on peut s'en sortir plus gagnant à long terme même si on sait qu'on va avoir une augmentation à long terme, ça serait important. C'est pour ça on doit négocier ça serré et solidement.

Vanessa Parent

Est-ce qu'il y aura une façon d'avoir les taux de fréquentation des gens qui se servent des services ? Refiler une facture pour des services que pas tout le monde utilise, ça risque de moins passer. Est-ce qu'on peut demander ça avec les proportions et tout ?

Thierry Bouchard-Vincent

Effectivement, on a fait un tour d'horizon quand ils nous ont parlé de ça. Ce qu'on sait, c'est que pour chaque service individuel, le service qui est le plus utilisé en proportion d'étudiants et le bureau des prêts et bourses à cause de la portion aide financière. Un étudiant, si on regarde tous les frais afférents, il

y a peu d'étudiants qui ne va ni au PEPS, ni au centre d'aide pour des consultations ou pour des orientations scolaires, ni au SPLA pour avoir un stage, ni au BDAF., ni au bureau de la vie étudiante. Ça touche quand même pas mal de monde.

Alexandre Chamberland

Un commentaire pour taper sur le clou, je vous encourage vraiment à participer. On a trois semaines, une semaine d'examens, la relâche et après ça c'est le Caucus. Vous êtes capables de faire un effort. Moi je serai là. On a besoin de beaucoup de monde qui participe à ça. On veut vous voir là

Stéphanie Henderson

En fait, on a mentionné que le délai sera super court. Je ne sais pas si c'est trop tôt vu le Caucus c'était vendredi, mais avez-vous commencé à penser à un échéancier ? Êtes-vous capable de nous dire une date de première rencontre ?

Thierry Bouchard-Vincent

On va être capable de faire ça demain soir.

Audrey Bernard

Est-ce que ce comité est avec des gens élus ? C'est quoi ?

Anthony Fournier

Bien que la proposition de base dit que ce soit un comité de travail, on ne fera pas de processus d'élection. On n'en a convenu avec tout le monde que faire ce genre de processus n'avait pas d'un bon sens. Ça va être des rencontres de travail, comme les comités de consultation de la CADEUL.

## **11. Commissions des filiales**

Maxime Morin

Oui, donc au bénéfice de la nouvelle administratrice, je vais faire un tour d'horizon pour lui expliquer de quoi il sera question dans ce point. Commissions des filiales, ça fait quelques rencontres déjà qu'on parle de cette possibilité-là d'alléger le processus logistique de convoquer certains conseils d'administration, de simplifier aussi les mesures d'élections. De rendre le tout plus intéressant pour les gens qui souhaitent s'impliquer au niveau des filiales. Présentement, comment on marche, c'est que le VP aux finances siège à titre de président et il y a 2 administrateurs et administratrices sont élus à même le CA d'administration de la CADEUL. Ce qu'on a fait et que vous nous aviez demandé, c'est de regarder comment on pourrait mettre en place cette fameuse commissions des filiales. Vous avez reçu via l'avis de motion que Quentin vous a passé tantôt, les différents changements qui seraient effectués dans les règlements généraux des dites filiales dans l'optique de pouvoir mettre ça en place, pas aujourd'hui, mais de créer ces changements-là. Pour qu'on mette ça en place dans le prochain mois. Avant qu'on commence, quelqu'un veut-il des précisions ou des rappels ? Des commentaires ? Je laisse donc Quentin parler des différentes modifications qu'il y a eu.

Quentin De Dorlodot

Oui, rapidement, en trois minutes, je vais vous résumer les modifications qui sont dans le document que vous avez reçu après l'avis juridique, Par la suite, vous aurez un temps pour voir si tout correspond avec

ce que j'ai dit. Et après, on pourra entrer dans la merveilleuse procédure des assemblées générale des filiales. Dans les modifications qui sont communes aux 4 filiales, on a l'ajout de la définition de la commission des filiales au début des règlements généraux, ce qui est logique, dans un deuxième temps, la modification de la date des AG des filiales simplement pour fonctionner avec celle de la CADEUL, dans un troisième temps, la composition du conseil d'administration des filiales qui est modifié pour passer à 4 administrateurs et le VP aux finances. Parce que c'était ça le but essentiel de la modification. Dans un quatrième temps, d'ajouter que les administrateurs peuvent être élus en AG des filiales si un poste est vacant. Dans un cinquième temps, il est précisé au niveau de la cessation des administrateurs et les conditions pour un administrateur cesse de l'être ont été ajusté pour plus concorder avec les règlements généraux de la CADEUL. Finalement, on propose aussi de retirer la durée fixe du mandat d'un administrateur, notamment ça n'a pas vraiment de sens. Même chose pour cesser d'être dirigeant pour que ça concorde avec la réglementation pour cesser d'être administrateur. Par ailleurs, pour les modifications qui sont plus précises à certaines filiales, comme au Café l'Équilibre ou à Saveurs Campus, il est ajouté qu'en AG des filiales, on peut élire un administrateur, c'était juste que ce n'était pas encore mis dans les règlements généraux. Pour Saveurs Campus, dans la composition, du CA, contrairement aux autres, ce n'est pas 5 administrateurs dont le VP aux finances, mais ces 5 -là avec un membre de l'AELIÉS et un membre du corps enseignant et un membre du corps employé parce que c'est déjà comme ça actuellement. Au niveau du Pub de l'université, on recommande d'abroger qu'il est possible de cumuler le mandat d'officiers et d'employé parce que c'est déjà dans les règlements généraux de la CADEUL et donc c'est de toute façon impossible. Finalement, au niveau du Pub aussi, on mettrait que l'attribution des postes d'officiers concordent avec les autres filiales. Dans le fond, ce n'est que pour ajuster les règlements généraux avec les autres filiales. C'est ça pour les changements.

#### Philip Beaulieu St-Laurent

Juste une petite question. Au début de l'avis, vous dites que malgré vos recommandations l'exécutif a choisi de ne pas modifier les règlements généraux, vous parlez des règlements généraux de la CADEUL ? C'est quoi que tu veux qu'on apporte comme modifications ?

#### Quentin De Dorlodot

Bien plus sur l'aspect de pourquoi nous on ne voulait pas modifier les règlements généraux de la CADEUL, c'est un procédé particulièrement long et probablement que. , dans 3 ans, on aurait toujours pas pu avoir cette commission des filiales. Si on avait dû modifier ces règlements. Notamment, à notre dernière AG, on avait une modification des règlements généraux à faire et on a jamais été capable d'arriver aux points, on a perdu quorum avant. C'est un processus beaucoup plus lourd de modifier les règlements de la CADEUL.

#### Thomas Pouliot

En gros, ça permettait de ne pas modifier les règlements généraux et de ne pas faire d'AG des filiales, pour aller plus vite. Ça permet d'accepter ça une fois en CA. Puis, c'est rendu accepté un peu partout. Maintenant, il faut que ce soit donné au CA de la CADEUL, après il faut que chacune des AG accepte le comité. Ça fait plus de travail, mais on n'a pas à toucher les règlements généraux de la CADEUL pour le moment.

#### Alexandre Chamberland

Je trouve ça quand même beaucoup, la commission des filiales. C'est 5 administrateurs, n'est-ce pas ? Je trouve ça beaucoup qu'une de ces personnes peuvent manquer 3 fois consécutives, sachant que ce n'est



que 5 administrateurs et que ce sont de grosses décisions pour plusieurs filiales. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Quentin De Dorlodot

Bien, en fait, il y a 2 éléments à prendre en compte. Premièrement, c'est pour concorder avec les règlements généraux, il faut comprendre, ça peut arriver à un administrateur d'avoir des empêchements et tout. Dans un deuxième temps, les processus actuellement des règlements généraux des filiales ne nous permettront pas d'adopter les propositions apportées sur la table aujourd'hui avec modifications ou seulement partiellement. On va devoir les accepter en bloc ou pas. Alors, si jamais c'est réellement un gros problème, on peut décider de rejeter toutes les modifications. À vous de voir.

Xavier Bessone

Je suis d'accord avec monsieur Chamberland, même si les modifications sont compliquées, ce n'est pas manqué 3 fois un gros CA, c'est manqué 3 fois consécutivement plusieurs AG de filiales. Je trouve que c'est tout à fait dérangent.

Thomas Pouliot

Juste vous rappeler que c'est le maximum pour être démis d'office des fonctions d'administrateur. Rien empêche que le CA, parce que le CA est responsable de juger du bon fonctionnement, qu'il juge qu'un administrateur ne fait pas bien son travail, de le démettre autrement. Ce sera au CA de s'autosurveiller. Si le CA est très laxiste, il peut le laisser ne pas être efficace ou à jour dans ses tâches. C'est une question de gestion du CA.

Alexandre Chamberland

Ça me rassure de savoir qu'un administrateur peut être démis de ses fonctions si le CA le juge ainsi. Je me rappelle la discussion qu'on avait, oui ça va amener plus de cohésion entre les filiales, mais il y aura moins de zones tampons. Parce qu'avant, si un CA allait moins bien, il y en avait un qui allait mieux après, etc. Ce que je comprends, si jamais il y a un *bug* dans un CA, c'est toutes les filiales qui en auront les conséquences si jamais ils arrivent de quoi. Mais de savoir qu'on peut démettre quelqu'un de ses fonctions, ça me rassure.

Quentin De Dorlodot

Juste le document qui parle des résolutions proposé au conseil d'administration de la CADEUL, j'ai été un peu trop vite là-dessus. Pour ce document, ce n'est pas pour aujourd'hui qu'on va prendre ces résolutions. À titre indicatif, ça va venir quand on voudra créer la commission des filiales au niveau du CA de la CADEUL. Et puis, élire les personnes dessus. Aujourd'hui ce qu'on fait, c'est vraiment la modification aux règlements généraux des filiales. Vous pouvez le constater, ces modifications-là entreront en vigueur à l'ouverture du collège électoral, ce qui veut dire que pour la fin de l'année, on continuerait de la même façon sauf qu'il y aurait une modification comme le fait que Maxime vous a dit que plusieurs administrateurs viendraient comme observateurs pour qu'il y ait une commission des filiales sans qu'elle soit officielle. Ce que ça veut dire, c'est que dès que les nouveaux administrateurs rentreront en poste, automatiquement la commission des filiales sera créée pour les filiales et donc là on pourra élire les différentes personnes. À priori, à ce moment-ci, on va aller en AG de chacune des filiales et on va pouvoir prendre la résolution qui vous a été envoyée dans l'avis de motion pour chacune des filiales.

Alexandre Chamberland

Est-ce que ce sont les dernières AG du Pub, etc. ?

Maxime Morin

Non.

Présidence d'assemblée

Ça nous amène au point planification stratégique et environnementale.

Marie-Philip Lévesque

On a fait ce document-là ?

Quentin De Dorlodot

Comme je l'avais dit, c'est moi qui avais été un peu trop d'avance. Mais ça va être pour une réunion du CA succédant.

## **12. Planification stratégique environnementale**

Quentin De Dorlodot

Grand chef c'est beaucoup dit. Vous avez devant vous la planification stratégique qui vous a aussi été envoyée avec la convocation. Ça va être assez rapide en conseil d'administration. Pourquoi ? Parce que l'orientation 1, sensibilisation et éducation et l'orientation 2 représentent des dossiers du Caucus. Tandis que l'orientation 3, gestion, c'est un dossier qui relève plus du Conseil d'administration. On va principalement se pencher sur l'orientation 3. On avait eu beaucoup d'idées à ce moment-là sur la gestion, malheureusement, il y en avait beaucoup qui ne pouvaient se mettre en application parce qu'elles étaient déjà mises en application. Par exemple, on a parlé d'aliments biologiques. Or, les filiales en place ont déjà un quota d'aliments biologiques à utiliser dans leurs repas, etc. Puis les filiales en place ont aussi des minimums requis au niveau des menus pour respecter les normes de santé, etc. Principalement, ce sont des mesures qui visent, dans un premier temps, la diminution de production de déchets, on parle de papiers, d'impression en couleur, on parle aussi d'une différence de prix entre un achat de boissons avec un contenant réutilisable ou non pour encourager les réutilisables. On regarde comment on peut diminuer au maximum les emballages individuels et favoriser une gestion responsable des déchets. Et donc continuer de travailler la mise en place de mesures de récupération d'éventuels pertes alimentaires, même s'il y en a déjà beaucoup qui sont en place.

Samuel Rouette-Fiset

Qu'est-ce qui est déjà mis en place comme mesures de récupération et la diminution des pertes alimentaires ?

Quentin De Dorlodot

Actuellement, et monsieur Morin pourra compléter, les éléments alimentaires qui devraient être perdus sont donnés à des organismes de bienfaisance, d'aide sociale, etc.

Marie-Philip Lévesque

Est-ce que c'est toujours fait de donner à des organismes ou des fois c'est carrément jeté ?

Maxime Morin

Ce qui est réutilisable, on peut le donner. Ce qui n'est pas réutilisable est jeté, mais ce n'est pas à notre avantage d'avoir des pertes et de les jeter. On fait notre possible.

Xavier Bessone

*Messemble* que j'ai entendu parler de ça. Les gens qui prennent des déchets alimentaires dans les poubelles et qui cuisinent avec. Est-ce que ç'a été envisagé de faire un partenariat avec eux ? C'est un oui-dire. Ce n'est pas un groupe organisé.

Maxime Morin

On est ouvert à toute collaboration.

Thierry Bouchard-Vincent

Je vais vous orienter vers la troisième partie, la partie gestion. Il y a deux orientations. La première continuer à recenser nos pratiques environnementales à la CADEUL, la deuxième, de mieux faire connaître ce qui est fait dans nos filiales et par la CADEUL. Chose qu'on a besoin de faire avec l'attaché de communication.

Laura Huet

On dit communication à long terme. Combien de temps ? Jusqu'à la fin du mandat ? Plus long.

Quentin De Dorlodot

Si c'est jusqu'à la fin du mandat, je serais vraiment un superhéros de remplir tout ça. On parle plus d'une planification sur 3 ans, mais qui va pouvoir être révisé à chaque année.

Alexandre Chamberland

Je suis un peu à retardement, je vais répondre à monsieur Bessone. C'est que les restaurants mettent beaucoup de nourritures dans leurs poubelles, pour protester contre les épiceries. Si on fait ça ici, ça serait accompli.

Résolution CAE-A16-02-21-16

*Il est proposé par Xavier Bessone, avec l'appui de Philip Beaulieu St-Laurent.*

Que la partie de la planification stratégique environnementale concernant le Conseil d'administration soit adoptée.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

Philip Beaulieu St-Laurent

Est-ce que ça peut être écrit entre parenthèses *CIPE*, après chaque fois que c'est écrit conseil institutionnel ? Je trouve ça cool.

Quentin De Dorlodot

J'en prends note.

### 13. Autres sujets

#### - Prochaines séances

##### Quentin De Dorlodot

La prochaine séance sera le 13 mars. Ce sera la dernière séance de votre mandat d'administrateurs sauf si vous vous représentez ou que vous êtes élus. Et il y a aussi le collège électoral le 18 mars, mais ça ne sera que pour les nouveaux administrateurs.

##### Alexandre Chamberland

Je suis curieux, dans le fond, au prochain CA, tout le monde va être dehors de la salle ou les anciens participent quand même ?

##### Quentin De Dorlodot

La façon dont ça se passe, les nouvelles personnes vont être élues dans les prochaines semaines soit par acclamation ou par un scrutin et seront annoncées comme les nouveaux administrateurs sans l'être encore. À l'ouverture du collège électoral, vous arrêtez d'être en fonction et les nouveaux entrent en fonction. C'est quand on a la proposition sur la table. Ce qui veut dire, s'il y a un CA spécial qui *poppe* le 17 mars, je ne vois pas pourquoi ça arriverait, vous seriez convoqués à ce CA et non les nouveaux pas encore en poste.

##### Alexandre Chamberland :

Ma question est, le 18, tous les anciens vont être là assis et vont voter l'ouverture du CA et non je n'ai pas compris ?

##### Quentin De Dorlodot

Le collège électoral, ce n'est pas un conseil d'administration. C'est une instance qui réunit à la fois les administrateurs et les associations étudiantes. Un nouvel administrateur pourrait proposer l'ouverture en tant que telle, mais d'habitude c'est les associations qui s'en occupent.

##### Alexandre Chamberland

C'est le dernier CA qui aura lieu comme on est là ?

##### Quentin De Dorlodot

On va avoir un CA le 13 mars et ensuite le collège électoral.

##### Présidence d'assemblée

C'est officiellement le point prochaines séances la plus longue que j'ai vu.

### 14. Fermeture de la séance

#### Résolution CAE-A16-02-21-17

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Xavier Bessone.*

Que la séance soit fermée à 21h45.

*Pas de demande le vote.*

***La proposition est adoptée à l'unanimité.***

  
**Quentin de Dorlodot**  
*Vice-président aux affaires institutionnelles*